

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MOOREA FUND - SUSTAINABLE EMERGING MARKETS EQUITY

Un compartiment de MOOREA FUND

Classe Clients Kleinwort Hambros GBP (H) - LU1958315563

Moorea Fund est agréé au Luxembourg et soumis au contrôle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Société de gestion : Société Générale Private Wealth Management S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs d'investissement

Le Compartiment vise à générer une appréciation du capital à long terme sur un cycle (5 ans) par le biais d'investissements dans un portefeuille diversifié et durable, composé d'actions de marchés émergents, et renforcé par une allocation stratégique aux actions domestiques chinoises (Actions A). La sélection des émetteurs repose sur des critères financiers combinés à des critères extra-financiers, parmi lesquels des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), afin de relever les défis à long terme du développement durable tout en délivrant une performance financière.

Politique d'investissement

Le Compartiment investira au moins 70% de ses actifs dans des actions et titres équivalents émis par des sociétés domiciliées ou qui exercent la majeure partie de leur activité économique sur les marchés émergents. Sont considérés comme des marchés émergents, les pays inclus dans l'indice MSCI Emerging Markets. L'investissement peut également porter sur des actions et titres équivalents émis par des sociétés domiciliées, ou qui exercent la majeure partie de leur activité économique, sur des marchés développés qui réalisent des opérations commerciales importantes sur les marchés émergents.

Le portefeuille procédera également à une allocation tactique sur le marché domestique chinois des actions A, à hauteur de 0 à 25% de sa VNI. L'investissement direct en Chine sera exclusivement réalisé par le biais des plateformes Shanghai et Shenzhen Connect.

Le portefeuille investira dans 40 à 80 actions des marchés émergents (en incluant les actions A chinoises). L'exposition maximale au risque pays sur la Chine sera plafonnée à 60% des actifs du portefeuille pour le Compartiment, afin de garantir que la Chine ne représente pas une part excessive dans le risque du Compartiment.

Politique d'investissement durable

Le Compartiment privilégie les caractéristiques environnementales ou sociales, au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il prend en compte les critères ESG dans son processus d'investissement, et applique la Politique d'investissement durable de Société Générale Private Wealth Management S.A. disponible à l'adresse : www.sgpwm.societegenerale.com.

Les gestionnaires adoptent une approche holistique de l'investissement durable. Ils prennent en compte les facteurs ESG tout au long du processus d'investissement, en incluant la recherche, la responsabilité actionnariale et la construction du portefeuille. Ils appliquent une politique d'exclusion sectorielle, complétée d'une politique et d'un bilan ESG.

Politique d'exclusion

Le Compartiment exclut de l'univers d'investissement les sociétés qui ont transgressé l'un des 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies de manière significative et répétée, qui mènent des activités controversées telles que le charbon thermique, les armes chimiques, etc., ou qui sont impliquées dans une ou plusieurs controverses récentes très graves selon la nomenclature MSCI (drapeau rouge). Les gestionnaires entendent également limiter l'investissement direct dans les titres d'émetteurs impliqués dans les produits alcoolisés, les jeux d'argent, l'énergie nucléaire, les divertissements pour adultes, la production de pétrole et de gaz non conventionnels et l'armement. L'évaluation du niveau d'implication dans chaque activité peut reposer sur un pourcentage des revenus, un seuil de revenus totaux, ou tout lien avec une activité restreinte, quel que soit le montant des revenus

Niveau de risque

Risque plus faible ← → Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le processus d'investissement commence par la définition d'un budget de risque, en termes de volatilité, afin de rester conforme au profil de risque du Compartiment.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur de risque synthétique, en raison d'investissements dans des titres de sociétés domiciliées ou exerçant la majeure partie de leurs activités économiques dans les marchés émergents.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique, peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque et de rendement indiquée n'est pas garantie de rester inchangée et la catégorisation du Compartiment peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'un investissement est sans risque.

Le Compartiment peut également être exposé aux risques suivants, qui ne sont pas suffisamment pris en compte par les indicateurs de risque ci-dessus :

Risque de liquidité

Le Compartiment peut perdre de l'argent ou être dans l'incapacité de réaliser des plus-values s'il ne peut pas vendre un titre au moment et au prix les plus avantageux et celui-ci peut ne pas être en mesure de lever des fonds pour répondre aux demandes de rachat.

perçus.

Politique et bilan ESG

Les gestionnaires s'efforcent de sélectionner des sociétés reconnues comme des leaders ESG (« Best in class »), qui présentent une amélioration en matière d'ESG (« Best effort »), ou qui sont des facilitateurs (qui facilitent la durabilité et les transitions).

Les sociétés sont évaluées en fonction de leur capacité à gérer les risques et opportunités associés à des pratiques cohérentes avec les critères ESG, et selon leurs références en matière de risques et opportunités ESG (leadership et gouvernance, capacité à gérer stratégiquement les questions ESG à long terme, impact potentiel sur la situation financière de la société...). Pour réaliser cette analyse, les gestionnaires peuvent utiliser des données émanant de fournisseurs de données ESG externes, notamment MSCI, ainsi que des modèles ESG internes et des renseignements obtenus localement. Ils peuvent aussi effectuer des visites sur site.

Dans le cadre de sa politique d'investissement, le Compartiment sélectionne des sociétés d'une notation au moins égale à B, selon la nomenclature ESG de MSCI ou d'un autre fournisseur de données ESG tiers équivalent.

Le Compartiment aura un score ESG supérieur à celui de l'indice de référence. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille vise à être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement après élimination d'au moins 20% des titres les moins bien notés de l'univers d'investissement.

L'univers d'investissement est composé de l'indice MSCI Emerging Market plus 0 à 25 titres de sociétés hors de l'indice MSCI Emerging Market. Les titres investis des sociétés hors de l'indice MSCI Emerging Market doivent être domiciliés ou exercer la majeure partie de leur activité économique dans les marchés émergents. En outre, les gestionnaires s'engagent aux côtés des sociétés pour soutenir l'amélioration de leurs références ESG. Le Compartiment investira dans des sociétés dotées de modèles économiques durables, qui prennent résolument en compte les risques et opportunités ESG.

La stratégie vise également à réduire l'intensité des émissions de CO2 par rapport à l'indice de référence.

Indice de référence

Le Compartiment sera géré activement par rapport à l'indice de référence suivant : MSCI Emerging Markets. Cet indice de référence est utilisé à des fins de comparaison de performances.

Devise du compartiment

La classe H est une part de capitalisation en GBP.

Recommandation

La période d'investissement recommandée pour ce compartiment est de 3 à 5 ans.

Fréquence de calcul de la valeur liquidative

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, tout jour ouvré entier au cours duquel les banques sont ouvertes au Luxembourg et au Royaume-Uni. L'investisseur peut obtenir le remboursement de ses parts sur demande au plus tard à 11h00 le jour ouvrable au Luxembourg précédant le jour de valorisation.

Les actions sont capitalisées. Par conséquent, sauf accord spécifique préalablement défini, aucun dividende ne sera distribué aux actionnaires.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel se réfère à un échec ou à un retard dans le système, les processus et les contrôles du Compartiment ou de ses prestataires de services, lequel pourrait entraîner des pertes pour le Compartiment.

Risque de marché

La valeur des actions et des titres assimilables aux actions peut fluctuer en fonction des performances de chaque société et des conditions générales du marché.

Chine

Les investissements en Chine sont soumis à certains risques supplémentaires, notamment concernant la capacité de négocier des instruments de capitaux propres en Chine en raison de problèmes liés à la liquidité et au rapatriement des capitaux. En conséquence, le Compartiment peut choisir de s'exposer indirectement aux actions chinoises et peut ne pas être en mesure de s'exposer totalement aux marchés d'actions chinoises.

Risque marchés émergents

Les marchés émergents peuvent être soumis à une instabilité politique, réglementaire et économique accrue, à des pratiques de conservation et de règlement moins développées et à un manque de transparence.

Risque de change

Les fluctuations de taux de change peuvent avoir une incidence négative sur le rendement de votre investissement.

Risques financiers

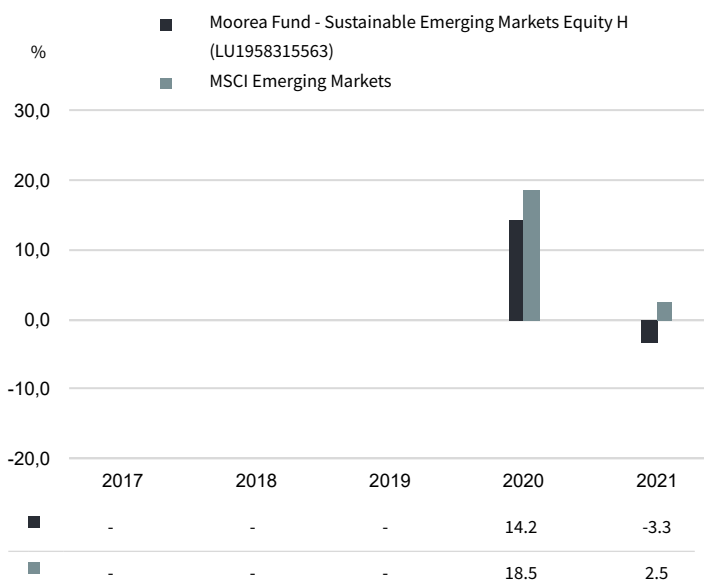
Les devises des marchés émergents peuvent s'avérer volatiles. Les titres de marchés émergents peuvent également être plus volatils et plus difficiles à vendre que les titres de marchés non émergents.

Informations clés pour l'investisseur

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Aucun
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,96%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucun

Performances passées



Informations pratiques

Dépositaire

Société Générale Luxembourg - 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

Autres informations

Les investisseurs potentiels peuvent obtenir, gratuitement et sur demande, une copie du Prospectus et des Informations clés pour l'investisseur concernant le(s) Compartiment(s) dans le(s)quel(s) ils investissent ainsi que les états financiers annuels et semestriels de Moorea Fund et ses Statuts auprès du siège social de Moorea Fund, de la Société de gestion ou de la Banque dépositaire.

Les détails de la politique de rémunération mise à jour, comprenant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sociaux sont calculés sont disponibles sur :

www.sgpwm.societegenerale.com.

Une copie papier de la politique de rémunération mise à jour sera disponible gratuitement sur demande.

Publication de la valeur liquidative

La valeur liquidative par action de chaque catégorie de chaque Compartiment est rendue publique au siège social de la Société et de la Société de gestion.

Elle est disponible chaque jour au siège du Dépositaire et en ligne sur :

www.sgpwm.societegenerale.com.

Les demandes de souscription, de rachat ou de conversion doivent être adressées à l'Agent de registre chez Société Générale Luxembourg (centre opérationnel : 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg).

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution du Compartiment. Ces frais réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Dans certains cas, ces frais peuvent être moindres. Vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur. Les frais d'entrée sont déduits avant que votre capital ne soit investi.

Ne sont pas inclus dans les frais courants :

- les commissions liées aux performances,
- les dépenses d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée / de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il vend ou achète des parts d'un autre OPCVM.

Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM indiquera le montant exact des dépenses encourues et le présent document sera mis à jour.

Pour de plus amples informations concernant ces frais, veuillez consulter la section « frais et charges » du prospectus, disponible au siège de MOOREA FUND, 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

Les performances présentées dans le graphique ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le calcul de la performance future inclut l'ensemble des frais et commissions.

Moorea Fund - Sustainable Emerging Markets Equity H a été créé en 2019.

Les performances du Compartiment ont été calculées en GBP.

La stratégie d'investissement du Compartiment a changé en juillet 2021.

Changement de Compartiment

Un actionnaire peut être autorisé, sous certaines conditions, à passer gratuitement d'un Compartiment à un autre ou d'une classe à une autre au sein du même Compartiment chaque jour de valorisation, par conversion des actions d'un Compartiment en Actions correspondantes de toute classe de l'autre Compartiment. La conversion de classes dans d'autres classes est soumise à certaines restrictions en raison des caractéristiques spécifiques des classes concernées. Pour de plus amples détails sur la façon de changer de Compartiment, veuillez consulter le Prospectus.

Réglementation fiscale

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de Société Générale Private Wealth Management S.A. ne peut être engagée que sur la base d'informations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.